

Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Geschichte = Revue d'histoire suisse
Band: 25 (1945)
Heft: 3

Artikel: Inscriptions de plaques de ceinturons "burgondes"
Autor: Deonna, Waldemar
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-75686>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Inscriptions de plaques de ceinturons «burgondes».

Par Waldemar Deonna.

Les plaques en bronze qui, de leurs thèmes figurés, ornaient les ceinturons de l'art barbare, et spécialement de l'art «burgonde», pense-t-on, sont bien connues des érudits. Bien qu'ils les aient étudiées en de nombreux travaux dont quelques-uns sont récents¹, ils n'ont pas encore élucidé avec certitude tous les problèmes que ces documents posent, entre autres celui des inscriptions qui parfois accompagnent les motifs, le plus souvent sur le pourtour de la plaque.

Plusieurs ont cherché à les déchiffrer², mais reconnaissent eux-mêmes que leurs lectures sont souvent douteuses, que, par suite, leurs interprétations ne le sont pas moins, et que d'autres hypothèses peuvent être envisagées. Nous voulons apporter quelques corrections à certaines d'entr'elles, et proposer d'autres explications, sans prétendre qu'elles soient définitives.

¹ H. Zeiss, *Studien zu den Grabfunden aus dem Burgundenreich an der Rhone*, *Sitzungsber. d. Bayr. Akad. d. Wiss.* 1938, Heft 7; id., *Die Bedeutung Burgunds für die Plattier- und Tauschierkunst der Merovingerzeit*, *Forsch. und Fortschr.*, XV, 1939, 369. — H. Kühn, *Die Danielschnallen der Völkerwanderungszeit*, *Ipek*, n° 15—16, 1941—1942, 1943, 140 sq. (L'auteur remarque que ces plaques datent surtout de la première moitié du VII^e siècle, qu'à cette époque le pays n'était plus sous la domination des Burgondes, qui a cessé en 534, mais, sous celle des Francs, et qu'il conviendrait donc de les dénommer non pas «burgondes», comme on le fait d'ordinaire, mais «franques». C'est là une question qui mériterait d'être discutée.) — M. P. Bouffard a présenté en 1944 à l'Université de Bâle une dissertation sur «Le mobilier des tombes burgondes, Les garnitures de ceinturons».

² Ainsi de Molin, *Etude sur les agrafes de ceinturons burgondes à inscriptions*, *Rev. arch.*, 1902, I, 350.

On peut grouper ces inscriptions sous les rubriques suivantes :

- A. Noms propres, ceux de l'artisan ou du propriétaire.
- B. Textes bibliques.
- C. Formules de souhaits.
- D. Formules talismaniques, magiques.
- E. Lettres pouvant avoir une signification qui nous échappe.
- F. Lettres sans signification, l'artisan ne les utilisant qu'à titre décoratif, et les déformant à tel point que, pour lui déjà, et a bien plus forte raison pour nous, aucune lecture, aucune interprétation ne sont possibles³. Rappelons-nous donc qu'il ne faut pas à tout prix vouloir lire et traduire de tels signes dénaturés.

* * *

A. Noms propres.

¹⁰ Provenance: La Balme (Haute Savoie)⁴, musée de Genève, E 400. Deux orants (Daniel?); dans les compartiments latéraux, rouelles, croix cantonnée, cornes⁵.

Gosse avait renoncé à lire l'inscription, laissant modestement « l'explication à de plus instruits et de plus habiles que moi », tout en notant que le mot « fecit ne fait pas de doute ». De Molin la déchiffre « tant bien que mal :

ACHVLAVS FECIT VENEVVOINTE DOMINVS IVSTINAOTE

« La lettre que nous lisons comme un L dans ACHVLAVS a l'apparence d'un F qui n'aurait pas de barre supérieure. En revanche, le F de fecit a la forme d'un de ces L à barre tombante comme nous en avons vus, et qu'on serait tenté de prendre pour

³ Besson, *L'art barbare*, 80—81, note 1.

⁴ Sur ce cimetière, Gosse, *Mém. Doc. Soc. hist. et arch. Genève*, IX, 1855, 1, pl.; XI, 1859, 81, pl.

⁵ Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, pl. 43, 25; Gosse, *MDG*, IX, 1855, 9, pl. II, 4; Barrière-Flavy, *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule*, pl. XL, 3 (d'après Gosse); de Molin, *Rev. arch.*, 1902, I, 360, fig. 5; *Genava*, IX, 1931, 175, fig. 6; *Pro Arte*, 1944, 285, fig. 8; Leclercq et Cabrol, *Dict. d'arch. chrét. et de lit.*, s. v. Plaques de ceinturons, 1164.

un X. Le petit *o* entre *Justina* et *te* pourrait être un simple anneau de séparation. Au lieu de BENE il y a VENE. Dans la partie effacée il y a TI plutôt que TE.»

« Nous croyons donc lire :

« Achulaus fecit bene vivo in te dominus Justina te ». Soit :

1^o « Nom du graveur de la plaque : *Achulaus* ou *Achilas* a bien fait (son ouvrage). »

2^o « Invocation : *Vivo in te dominus*. »

3^o « *Justina*. Le nom de la morte. »

* * *

Nous avons scruté avec attention l'original. Il n'y a pas de doute que le début de l'inscription ne concerne l'artisan auteur de la plaque : « un tel « fecit bene ». V remplace le B de *Bene*, mais, quoiqu'en dise de Molin, le F de fecit est net, avec sa barre médiane.

Qu'en est-il du nom propre ? Quelques traits qui précèdent l'A d'*Achulaus*, permettraient de supposer que ce nom commençait par une autre initiale, elle même précédée d'une croix⁶. D'autre part, L n'est pas sûr, puisqu'il a la forme d'un F renversé, ou d'un E sans barre supérieure. Si bien que le nom *Achulaus* n'est pas absolument certain.

Sur le petit côté de la plaque, de Molin lit « VVOINTE », soit « vivo in te ». Ces gribouillages, du reste en partie effacés, n'autorisent assurément pas cette lecture.

Sur le côté inférieur, OMINVS est net, bien que le O soit partiellement effacé, et il ne semble pas que l'on puisse supposer un autre mot que « dominus ». Mais ceci n'implique pas que ce qui précède soit nécessairement « vivo in te », même en rappelant que « le nominatif au lieu du vocatif ne doit pas nous étonner. A ce moment déjà les cas se perdent. »

Vient une croix, élément fréquent de séparation entre les mots, même dans le corps d'un mot⁷.

⁶ Croix initiale, à laquelle correspond la croix terminale de l'inscription.

⁷ *Genava*, XXII, 1944, 119; *Archives suisses des trad. populaires*, XXI, 1944, 117.

Peut-on lire ensuite «*Justina*»? Les lettres IVS sont assurées, mais non point les suivantes.

Dans la fin de l'inscription, on peut reconnaître O, T, et peut-être I, E, puis une croix terminale.

Nous nous hasarderons toutefois pas à remplacer «*Justina o(ro)te Christe*» par une autre lecture. Et nous préférons une lecture incomplète, mais exacte, à une lecture trop précise, mais problématique, sinon erronée. Ne conservons donc que:

+ ACHVL(?)AVS FECIT VENE ... OMINVS + IVS ... +
et laissons à d'autres le soin d'élaborer de nouvelles hypothèses.

* * *

La même formule «un tel a fait» paraît sur d'autres plaques de ceinturons, à supposer que les lectures en soient exactes.

2^o Gondorf, provinces rhénanes:

S.GG IRICVS FECIT, ou SVGGIRICVS FECIT⁸.

3^o Original perdu, musée de Bâle⁹: au centre, un canthare, sur les côtés l'inscription:

Egli: WILLIME RES FCEF BALTHO EMIOCER, soit «*Willimeres f(ieri) c(uravit)e(t) f(ecit)*».

de Molin: VVILLIMER F SCET B LAPIDEM CER, soit «*Vuillimer f(aber) sc(ulps) et b(ene) lapidem cer(a)*», c'est-à-dire «*Vuillimer le graveur a bien sculpté la pierre (du moule) en faisant un modèle avec la cire*».

Besson: VVILLIMERES FECIT FI(eri) ... BALPOELMO CLERICO, lecture qu'il propose avec une grande hésitation; il s'agirait d'un clerc du nom de Balpoelm, possesseur de l'agrafe.

Ces diverses lectures sont toutes fort incertaines.

* * *

⁸ *Ipek*, 149, n^o 20, pl. 65, n^o 20, référ.

⁹ *ASAK*, 1890, n^o 4, 368; Binding, *Das burgundisch-romanische Königreich*, I, 377; Barrière-Flavy, I, 396; *Rev. arch.*, 1902, I, 369, fig. 10; Besson, 72, pl. XII, 2, n^o 15; 75, note 3; Egli, *Die christl. Inschr. d. Schweiz*, n^o 28 a.

Portent encore des noms propres :

4⁰ Montgifi-Lavigny, Vaud, musée de Lausanne. Daniel entre les lions¹⁰.

NASVALDVVS NANSA + VIVAT DEO VTERE FELEX DANINIL.

La lecture ne prête à aucun doute, les lettres étant toutes parfaitement distinctes.

5⁰ Saint Maur, près de Lons le Saunier, musée de Lons le Saunier¹¹. Daniel entre les lions. L'état de conservation étant fort mauvais, la lecture est des plus incertaine :

Le Blant: RENAT..S DEA..NVS VI..V CVM IACE ANNVS CEN ... soit: «Renatus Deaconus vivat cum pace annus centum».

de Molin: RENATUS DIACONVS VIVAT DEO IN PACE ANNOS CENTVM.

6⁰ Saint Maur, près de Lons le Saunier, musée de Lons le Saunier¹². Rouelle crucifère, autour de laquelle: ONORATVS.

7⁰ Daidius, cf. n^o 8.

B. Textes bibliques.

8⁰ Daillens, musée de Berne. Daniel entre les lions¹³.

+ DAIDIVS + VVIDAGNINILDVOLEONESEEOEVVS
LENGEBANT.

«Daidius. Vivit Dagninil. Duo leones pedes eius lingebant.»

¹⁰ Troyon, *Bracelets et agrafes*, pl. III, 1; Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, I, 494, pl. 42, n^o 252; *Rev. arch.*, 1902, I, 354, n^o I, fig. 2; Barrière-Flavy, pl. XXXVII, 4; Besson, 96, pl. XV, 1; 207, n^o 19; *Ipek*, 148, n^o 11, pl. 62, 11, référ.; Musée d'art et d'histoire, Genève, Exposition, *L'art suisse des origines à nos jours*, 1943, 32, n^o 228, référ.; *Jahrb. d. Bernischen hist. Museums*, XXIII, 1944, 104, n^o 1, fig. 53; Leclercq et Cabrol, s. v. Plaques de ceinturon, 1163; Moulage au musée de Genève.

¹¹ Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, I, 493, pl. 42, 251; Barrière-Flavy, pl. XL, 4; *Rev. arch.*, 1902, I, 361, fig. 6; Leclercq et Cabrol, 1164.

¹² Barrière-Flavy, pl. XXXIX, 5; *Rev. arch.*, 1902, I, 256.

¹³ *ASAK*, 1872, 386; Le Blant, *Nouv. rec.*, n^o 93; Barrière-Flavy, pl. XXXVIII, 3; *Rev. arch.*, 1902, I, 356, n^o 11, fig. 3; *Ipek*, 147, n^o 8, référ.; pl. 61, n^o 8; *Jahrb. d. Bernischen Hist. Museums*, XXIII, 1944, 109, n^o 3, fig. 57. — De Molin dit a tort que cette plaque se trouve «probablement au musée de Genève»; Leclercq et Cabrol, 1164 répètent la même erreur.

La lecture est certaine. Daidius est le nom de l'artisan ou du propriétaire.

⁹⁰ Chalon sur Saône, musée de Saint Germain¹⁴. Daniel entre les lions; dans un compartiment à droite, le même orant aux bras levés, accosté de deux motifs, qui paraissent être des empreintes de pieds¹⁵.

DANFE + PROFETA + ABBACV PROFETA +

La lecture est certaine.

Ces inscriptions sont le commentaire des thèmes figurés, dont il est inutile de rappeler ici le sens prophylactique.

C. Formules de souhaits.

¹⁰⁰ *Utere felix*, cf. n^o 4.

Ce souhait, souvent accompagné d'un nom propre, est très fréquent, sur divers objets des périodes romaine et chrétienne¹⁶.

¹¹⁰ «*Vivat ... annos centum*». Cf. n^o 5, en admettant que la lecture soit exacte. Cette formule de longue vie, avec ses diverses variantes «*multis annis*», «*Vivas multis annis*», etc., n'est pas moins usuelle que la précédente¹⁷.

¹²⁰ *Vivat Deo* (cf. n^o 4); *Vivat Deo in pace* (cf. n^o 5); *Vivo in te* (cf. n^o 1); *Vivit* (cf. n^o 8), a-t-on lu sur plusieurs plaques de ceinturons, tantôt avec certitude (n^o 4), tantôt d'une façon conjecturale.

C'est encore une formule bien connue, qui comporte bien des variantes: *Vivas*¹⁸, *Vivas mi diu*¹⁹, *Vivas Felix*²⁰, *Vivas cum*

¹⁴ Le Blant, *Inscr. chrét.*, II, 632; Gosse, *MDG*, XI, 85, pl. II, 2; Barrière-Flavy, pl. XXXVIII, 6; *Rev. arch.*, 1902, I, 358, fig. 4; Besson, 100, 103, note 5; *Ipek*, 146, n^o 4, référ., pl. 59, 4; Leclercq et Cabrol, 1166.

¹⁵ Motif symbolique; cf. Deonna, *Rev. hist. rel.*, LXXIV, 1916, 193, 196.

¹⁶ Le Blant, *750 Inscr. de pierres gravées, Mém. Acad. Inscr. Belles Lettres*, 36, 1898, 80, 84 sq., 129, n^o 336 (bague de Géronde, Suisse, musée de Zurich, «*Graifarius utere felix*», *ASAK*, 1893, n^o 4).

¹⁷ Le Blant, *750 Inscr.*, n^o 50—51.

¹⁸ *Ibid.*, 24 sq., 67, n^o 181 sq., 126, n^o 327.

¹⁹ *Ibid.*, 69, n^o 185—186. Musée de Genève, bague romaine en or, de Courtilles, Vaud, *VIVASDIVM*, Deloche, n^o XXXIX bis; Besson, 165, 207, n^o 8; Musée de Genève, Exposition. *L'art suisse des origines à nos jours*, 1943, 35, n^o 268, référ.

²⁰ Le Blant, 30, n^o 51—53.

*tuis omnibus*²¹, *Vivat*²², *Vivat qui fecit*²³, *Vita*²⁴, etc., auxquelles l'adjonction Deo, in Deo, confère une résonance chrétienne²⁵.

13⁰ *Zeses*, avec graphies multiples, en caractères grecs ou latins²⁶, soit ζησαῖς, est l'équivalent grec du latin *Vivas*, et n'est pas moins banal.

Peut-on le reconnaître dans l'inscription qui, sur une plaque de ceinturon de Lussy, au musée de Fribourg, court autour du motif figuré: croix, personnages et griffons debout²⁷? En tenant l'ardillon et la boucle en haut, Mgr. Besson remarque que sur les deux côtés les lettres se répondent avec symétrie, en deux rangées verticales, et il note, de haut en bas: «un dessin qui peut être une croix ou un svastika déformé»; E, L (ou V), Z (ou N), E, V (ou A), I, S, «et quelques signes informes». Seraient-ce «les restes d'un nom propre déformé (ELZE? ... qui fait songer à la racine *Alis, Elis*), avec un vestige de l'acclamation VIVAS, dont les deux premières lettres et la dernière auraient seules été gravées»? Mgr. Besson toutefois préfère supposer que l'artisan a copié «une inscription qu'il n'aura pas su lire, et qu'il aura déformée, se préoccupant trop de la symétrie», et, en définitive, conclut-il, de cette inscription «nous ne pensons point qu'elle ait un sens».

Mgr. Besson, nous semble-t-il, a raison de lire l'inscription verticalement et de noter la symétrie des deux côtés. Mais nous déchiffrerons les lettres comme suit: une sorte de Z dénaturé (la

²¹ Ibid., 39, note 2.

²² Ibid., 126, n^o 327.

²³ Boucle de ceinturon, Hermes, Oise, Barrière-Flavy, pl. XLVIII, 5.

²⁴ Le Blant, 28, n^o 39—40; 58, n^o 157 sq., avec diverses variantes.

²⁵ Ibid., 12; 125, n^o 324—326; verre d'Avenches, Besson, 172, fig. 113.

²⁶ ZESSES, ZHCEC, CHCEC, ZEZEK, ECCE, ISES, etc. Le Blant, 9, note 12; 13, notes 4, 7, 8; 66, note 1; 127, n^o 329, 331; 28, n^o 42, 44; 29, n^o 48; 29, note 2. — ZESSES, ibid., 69, n^o 184; ZHCAIC, 28, n^o 41; 29, n^o 46, 47, 49; 127, n^o 331. — ZHCAIC ΠΟΛΛΟΙC ETECIN, ibid., 127, n^o 331; *Zeses cum tuis omnibus*, 39, n^o 88 A.; cf. les mêmes termes avec *Vivas*, ci dessus, n^o 11—12. — Sur un verre chrétien d'Avenches, Besson, 207, n^o 10, 172, fig. 113.

²⁷ Besson, 78, pl. XIII, 2; 207, n^o 13; ibid., *Nos origines chrétiennes*, 1921, pl. XIX; *Rev. hist. suisse*, 1922, 251; Musée de Genève, Exposition. *L'art suisse des origines à nos jours*, 1943, 33, n^o 240, référ.

croix ou le svastika de Mgr. Besson); E, distinct; une barre coudée qui ne peut être un L, mais peut être rattachée au signe suivant, formant un Z ou une sorte de Σ grec; E, distinct. Soit ZEZE. Vient ensuite, comme l'a remarqué Mgr. Besson, VIS, à lire cette fois-ci dans le sens horizontal, abbréviation de Vi(vas) ou d'une autre de ses variantes (cf. n^o 12), et doublet de la formule grecque. Les autres signes qui suivent sont informes, et ne sont sans doute que des motifs de remplissage.

Sur le petit côté de la plaque, on lit ANI + INA, que nous allons expliquer.

* * *

D. Formules talismaniques, magiques.

14^o Mgr. Besson lit: ANILINA, «l'L étant presque indentifié avec une croix (en note: comparer l'L de *Leones* et *lengebant*, pl. XV, n^o 2). Ce dernier mot, dérivé peut-être du nom si commun de Daniel, lu une fois dans le sens normal et une fois à rebours (D)ANIL-LINA(D), est réversible, c'est-à-dire qu'on peut le lire en commençant soit par la droite, soit par la gauche. C'est bien probablement un mot magique ... Il se peut du reste aussi qu'*Anilina* soit un simple nom propre, celui de la femme ou de la jeune fille qui possédait la plaque en question.» Ultérieurement²⁸, Mgr. Besson préfère cette dernière hypothèse: «une croix marquée sur la plaque de ceinturon d'une énigmatique Anilina fait penser que la défunte croyait à la rédemption.» J'ai critiqué ailleurs²⁹ cette interprétation, et montré qu'il faut revenir à la première, soit reconnaître ici une de ces formules réversibles, à intentions mystiques et prophylactiques, dont on connaît un grand nombre³⁰.

Sur la plaque de Lussy, l'L «presque identifié avec une croix», n'est-il pas simplement une croix de séparation³¹?, et, plutôt qu'ANILINA, ne devons-nous pas lire ANI + INA, soit ANI dans les deux sens?

²⁸ Besson, *Nos origines chrétiennes*, 1921, 42.

²⁹ *Rev. hist. suisse*, 1922, 252.

³⁰ En dernier lieu Deonna, *Genève*, XXII, 1944, 129, mots palindromes, ex.

³¹ Voir plus haut.

Ces mots palindromes paraissent sur des objets de parure, et des armes de diverses époques — j'en ai donné ailleurs des exemples³². L'un d'eux, sur des armes des XIII—XIV^e siècle, AINANIA³³, est très voisin du nôtre; si même on en supprime l'A initial et l'A final, on obtient INANI, soit *Ina, Ani*, comme précédemment. ANANIA est un vocable des pierres gnostiques qui signifie «Dieu Exauce»³⁴ ou «Exauce-moi, Dieu». On lit ANI sur une gemme romaine, avec un thème du mythe d'Hercule³⁵.

Le nom d'ANANIHA est gravé avec ceux d'autres anges, sur une gemme gnostique avec l'anguipède à tête de coq³⁶, et il a le même sens que Anania, vu plus haut, soit «Exauce-moi, Dieu». On en rapprochera encore le mot magique ANANIZAPTA, que l'on a interprété de différentes manières³⁷. On y reconnaît l'hébreu «Anani, exauce-moi». Zapta serait-il la déformation de Sabaoth? Le sens général étant: «Exauce-moi, o Dieu Sabaoth»³⁸. On connaît une formule talismanique qui en serait le doublet: «Ananizapta mieserere mei»³⁹. Il n'est donc pas nécessaire de penser, avec Mgr. Besson, qu'ANI est «dérivé peut-être du nom si commun de Daniel»⁴⁰, qui, sur les plaques de ceinturons, a des graphies très diverses⁴¹.

Nous sommes donc reportés à l'hébreu, qui est la source de nombreux mots mystiques de la prophylaxie, souvent transcrits en lettres grecques ou latines⁴².

³² *Rev. hist. suisse*, 1922, 252; *Rev. hist. rel.*, 1924, XC, 39, note 4; *Genava*, XXII, 1944, 129.

³³ Wegeli, *Inscr. auf mittelalterlichen Schwertklingen*, 1904, 23, fig. 31; *Rev. hist. rel.*, 1924, XC, 39, note 4.

³⁴ Leclerq et Cabrol, *Dict. d'arch. chrét. et de liturgie*, s. v. Abrasax, 138.

³⁵ Le Blant, *750 Inscr.*, 136, n° 354.

³⁶ *Rev. arch.*, 1921, II, 42; *Rev. hist. suisse*, 1922, 253.

³⁷ Cf. *Genava*, XXII, 194, 155, note 1, référ.

³⁸ De Mély, *Rev. arch.*, 1921, II, 38.

³⁹ Le Blant, *Rev. numismatique*, 1891, 256; *Genava*, XXII, 1944, l.c.

⁴⁰ Besson, *L'art barbare*, 81. — Sur une gemme romaine, DANILIVS, Le Blant, *750 Inscr.*, 144, n° 400.

⁴¹ *Ibid.*, 99, ex.

⁴² Cf. mon mémoire, *Genava*, XXII, 1944, 152 sq.

Le mot hébreu *Ani* signifie *moi, ego*, et il qualifie Dieu. «C'est moi (*Ani*) qui suis le Seigneur, le premier, et avec les derniers, c'est encore moi»⁴³; c'est aussi un acrostiche, élément du nom divin en 72 lettres⁴⁴.

On peut donc supposer que, sur la plaque de ceinturon, *Ani* est l'épithète divine, ou une contraction de *Anani*, exauce-moi.

* * *

Cette plaque de ceinturon de Lussy recourt au procédé de la répétition, fort usité en prophylaxie⁴⁵: *Zeze, Vivas, Ani* sont répété deux fois chacun, le dernier de façon réversible, et en trois langues, grec, latin, hébreu⁴⁶.

Nous allons relever d'autres exemples de telles répétitions.

* * *

15⁰ Trois plaques de ceinturons, de Crissier⁴⁷, de Daillens⁴⁸, de Ferreyres⁴⁹, localités du canton de Vaud, conservées au musée de Lausanne, ont même motif, celui de Daniel entre les lions, et, sur leur bord supérieur, même inscription, que de Molin lit IOSAS IASO⁵⁰.

⁴³ D'après Jérémie, *Sepher ha Zohar*, III, 1908, 235; V, 1909, 342; 1911, notes du tome I, 79 (*Ani* signifie: «Je prendrai ma vengeance de génération en génération»); 80 (désigne le Fils); 156, notes du tome III. — Cf. *Genava*, XXII, 1944, 158, note 9.

⁴⁴ Schwab, *Vocabulaire de l'angélologie*, *Mém. Acad. inscr. et Belles Lettres*, 1^o série, X, 1897, 176. — *Ani El*, «Je suis Dieu», *ibid.*, nom d'ange; *Ani Risson*, «je suis premier», *ibid.*

⁴⁵ *Genava*, XXII, 1944, 126 sq., diverses formes de répétition mystique.

⁴⁶ La prophylaxie, la magie, la cabbale, aiment le mélange de formules empruntées à des langues et à des alphabets divers, *ibid.*, 153 sq. ex.

⁴⁷ Besson, 92, fig. 37; Barrière-Flavy, pl. XXXVII, 3 (Montgifi); *Rev. arch.*, 1902, I, 363, fig.; *Ipek*, 147, n^o 7, pl. 60, 7, référ.; Leclercq et Cabrol, 1163.

⁴⁸ Besson, 92, fig. 36; *Rev. arch.*, 1902, I, 363, fig.; *Ipek*, 148, n^o 9, pl. 61, 9, référ.; Leclercq et Cabrol, l. c.

⁴⁹ *Rev. arch.*, 1902, I, 350, fig. 1, 363; *Ipek*, 148, n^o 10, pl. 61, n^o 10, référ.; Leclercq et Cabrol, l. c.

⁵⁰ Il rapproche de cette inscription celle d'une plaque de ceinturon de Maynal, au musée de Besançon, avec le motif de la rouelle crucifère:

La lecture est certaine, mais aucune séparation n'autorise à couper ainsi l'inscription. La lettre médiane, qui est S sur les exemplaires de Daillens et de Ferreyres, paraît être V sur celui de Crissier; toutefois, la courbe arrondie de ce V pourrait bien être celle d'un S mal formé; on ne peut en tout cas l'interpréter comme un N mal fait. Nous aurions donc non IOSASIASO et IOSA-VIASO⁵¹, mais en trois fois IOSASIASO.

De Molin reconnaît dans le mot IOSAS le nom du prophète Jonas, dans IASO, celui de Jésus. Mgr. Besson ne se prononce pas. Mais arguant du fait que la plaque de Crissier a une sorte de V médian au lieu de S, il déchiffre IOSA VI(v)AS (de)O⁵².

Nous ne croyons pas que ces interprétations soient possibles, et nous chercherons la nôtre dans une autre direction. On retrouve la répétition signalée plus haut (n^o 14), car nous avons ici deux mots qui n'en font qu'un seul, avec permutation d'une lettre (A et O), selon un procédé qui est fréquent dans les formules talismaniques et cryptographiques⁵³: IOSA, IASO.

Nous laissons tomber le S médian, parce que nous pouvons le considérer, non comme une lettre, mais comme un de ces signes de séparation entre les mots- croix, cercles ponctués, S, etc., — qui ont conservé pendant longtemps une valeur symbolique et mystique, sur laquelle on a tout récemment encore attiré l'attention⁵⁴. S'il en est ainsi, nous pouvons penser que les deux autres S, au début et à la fin, ont même valeur, et les retirer de l'inscription proprement dite.

Faut-il rappeler la valeur symbolique du signe en S, dans nos contrées, depuis l'ornementation celtique jusque dans les temps

MVSOI, qu'il lit, de droite à gauche, et en renversant le V (A) et l'M: IOSAM. *Rev. arch.*, 1902, I, 365 sq.; Barrière-Flavy, pl. XXXIX, 2.

⁵¹ Besson, 92.

⁵² Ibid., 95.

⁵³ Deonna, *Genava*, XXII, 1944, 129, n^o 10, 154, 186.

⁵⁴ Kohlmann, *Kossinas Blitzzeichen, Mannus*, 34, 1942, 99 sq.; 104; cite entre autres exemples l'inscription d'une cloche de Zauschwitz: «o rex glorie veni cum pace», dont tous les mots sont séparés par des signes symboliques, cercle ponctué, croix, S.



modernes⁵⁵? Il est fréquent dans l'art barbare⁵⁶, et, en lui, sur des plaques de ceinturons⁵⁷, où le personnage aux bras levés (Daniel?) en est accosté⁵⁸, surmonté⁵⁹. Les bordures de ces plaques de ceinturons n'ont-elles pas souvent, au lieu d'inscriptions, des motifs, tels que tresses, cercles ponctués, équerres, zigzags, etc.⁶⁰, qui ont tous un sens symbolique fort ancien, mainte fois prouvé? Celles de Crissier, Daillens, Ferreyrès, ont précisément dans les angles des équerres⁶¹, et sur leur petit côté une longue tresse⁶².

Peut-on aller plus loin, et, puisque nous avons ici trois S, les rapprocher des trois SSS (ou des trois ZZZ), traversés d'une barre, qui accompagnent le serpent Knouphis sur des gemmes gnostiques⁶³, le chiffre trois ajoutant sa valeur mystique à celle du motif⁶⁴?

L'inscription, privée de ses trois S — remarquons qu'ils occupent la même place, initiale, médiane et finale que l'A dans la formule AINANIA citée plus haut — se réduit à IOA, IAO. Nous

⁵⁵ Cf. Deonna, *Les croyances religieuses de la Genève antérieure au christianisme*, *Bull. Inst. Nat. genevois*, XLII, 1917, 374; id., *Le soleil dans les armoiries de Genève*, *Rev. hist. rel.*, LXXII, 1915, 58; id., *Armes avec motifs astrologiques et talismaniques*, *Rev. hist. rel.*, 1924, XC, 84, n° 23, etc. — Tout récemment, Kohlmann, l. c.

⁵⁶ Barrière-Flavy, pl. XXVI, 2; LIX, 11 (fibule), LX, 8, LXIII, 9 (bague, S barré), LXIV, 13, 15, 18; LXV, 14 (fibule), 11, 13, etc.

⁵⁷ Ibid., pl. XXVI, 2; XLIV, 1.

⁵⁸ *Ipek*, pl. 70, fig. 40, Bofflens; 41, Echandens; pl. 71, fig. 42, S. Sulpice; pl. 63, fig. 14, Renève, Côte d'Or.

⁵⁹ Ibid., pl. 70, 38, Yverdon.

⁶⁰ Que l'on parcoure le recueil de planches de Barrière-Flavy, ou celles de *Ipek*, l. c.

⁶¹ Sur le sens symbolique de l'équerré, Deonna, *Instruments de métier sur un relief de Délos*, *Bull. Corr. hellénique*, LVI, 1922, 410, II.

⁶² Sur le sens symbolique de la tresse, Deonna, *Le nœud Gordien*, *Rev. des ét. grecques*, 1918, n° 141—142, 38, 141.

⁶³ Roscher, *Lexikon*, s. v. Knouphis, 1259, fig. 4; Deonna, *Amulette des Fins d'Annecy*, *ASAK*, XXII, 1920, 175; Le Blant, *750 Inscr.*, 98, n° 248.

⁶⁴ Sur des gemmes, KKK, Le Blant, 94, n° 238; trois croix, par ex. sur des armes, Mélusine, IX, 202; Deonna, *Armes avec motifs astrologiques*, *Rev. hist. rel.*, XC, 44, fig. 18, etc.

sommes tentés d'y reconnaître le nom divin IAO, si fréquent sur les pierres gnostiques — où il est parfois associé aux trois S⁶⁵ — dans les papyrus magiques, sur les talimans, de la fin de l'antiquité et des premiers siècles chrétiens. Sa graphie offre diverses altérations, AIAΩ, AIH, IAAI, IAE, etc.⁶⁶, et parfois les trois lettres permutent entre elles: Iaô, Aiô, Oai, etc.⁶⁷, suivant le principe signalé plus haut.

* * *

16^o Si l'inscription sur le bord supérieur est la même, à une lettre près, sur les trois exemplaires, il n'en est pas ainsi sur le bord inférieur, dont les lettres, fort abimées, ont suggéré des lectures différentes⁶⁸. Négligeant celles des plaques de Daillens et de Ferreyres, trop incertaines, nous ne retenons que celle de la plaque de Daillens, que donne Mgr. Besson, et qui de toutes paraît la plus plausible⁶⁹: OVISOVIVI. Faut-il admettre son interprétation: (OVISO?) nom propre, VIVE ou VIVIT?

La répétition d'une même série de lettres semble nous orienter vers des formules prophylactiques: c'est, de part et d'autre du S médian — en qui nous verrons ici encore un signe plus qu'une lettre — OVI; puis de nouveau la syllable VI, qui, si l'on veut, peut suggérer la formule *Vivas, Vivit*, etc.; soit OVI S OVI VI. Nous ne nous hasarderons toutefois pas à chercher quelque sens à ce groupe OVI, ni à songer à l'épithète *Ovis*, qui est celle du Christ⁷⁰.

* * *

17^o Une agrafe ajourée de Crissier, au motif des griffons⁷¹, porte une inscription que de Molin déchiffre comme suit, commençant verticalement par la gauche:

SIT ○ EIEMRDSITIEIS ○ MRED + DISTLAS

⁶⁵ Le Blant, n^o 248.

⁶⁶ Leclercq et Cabrol, s. v. Abrasax, 198, 141, 146.

⁶⁷ *Genava*, XXII, 1944, 129, n^o 10.

⁶⁸ *Rev. arch.* 1902, I, 306.

⁶⁹ Besson, 92, fig. 36, 95; *Rev. arch.*, 1902, I, 366, n^o 2.

⁷⁰ *Genava*, XXII, 1944, 171, note 1, 179.

⁷¹ Barrière-Flavy, pl. XL, 5; *Rev. arch.*, 1902, I, 367, fig. 12; Besson, 63, pl. XIV, 2; Leclercq et Cabrol, 1163.

soit deux fois le même texte avec une légère variante :

SIT O EIEMRD
SITI EIS MRED

et qu'il lit : SIT IESVS MEVS REDEMPTOR, puis DISTLAS, nom propre, sans doute celui du graveur. Nous préférons la sage prudence de Mgr. Besson, qui entrevoit la possibilité d'autres hypothèses, la lecture n'étant même pas certaine. « Tout ce que nous sommes en droit d'affirmer, dit-il, c'est qu'il semble bien y avoir là un phylactère ou même une formule magique, dans laquelle entrent peut-être le nom de Jésus et l'une ou l'autre lettre du qualificatif *Redemptor*. Quant à déchiffrer ou à expliquer cette inscription, nous devons pour le moment y renoncer. » Nous n'irons même pas si avant que Mgr. Besson, et nous ne trouvons pas de raison suffisante pour discerner les mots *Jésus* et *Redemptor*. Mais nous remarquerons, une fois de plus — en admettant la lecture qui est proposée — la répétition, sinon d'une même phrase avec de légères divergences, du moins celle d'un même groupe de lettres, SIT, SIT; EMRD, MRED, ce dernier avec permutation. S'agit-il d'une phrase cohérente? s'agit-il de lettres donc chacune est l'initiale d'un mot, selon un procédé fréquent en sciences magiques et occultes⁷²? Nous n'en savons rien.

E. Lectures et interprétations désespérées.

180 L'inscription d'une agrafe d'Orgelet (Jura)⁷³, au type de Daniel entre les lions, est « tout à fait barbare », et toutefois de Molin s'est efforcé « d'en tirer tout ce qu'on en peut tirer », lisant « tant bien que mal ces étranges lettres de la manière suivante » :

SSAMMAMSAIIO + SNOESVAS + SVILLVAMMOSVALENS
Estimant que le nom de NOE est « bien lisible », et que celui de VALENS — ce serait une invocation « O Puissant » — « est presque sûr », il opère la restitution suivante :

S(icut) SVSANAM SALVA(sti) S(icut) NOE SALVAS(ti) SALVA
NOS VALENS

⁷² *Genava*, XXII, 1944, 154—155, ex.

⁷³ Barrière-Flavy, pl. XXXVIII, 2; *Rev. arch.*, 1902, I, 368, fig. 11; *Ipek*, 148, n° 12, pl. 62, n° 12; Leclercq et Cabrol, 1164.

Admirons cette hardiesse linguistique, mais ne l'imitons pas. Les lettres sont en effet si indistinctes, mêmes celles de NOE et de VALENS, que l'abstention est préférable. En admettant que la lecture soit exacte, rien ne nous permettrait d'accepter la transcription citée qui prend trop de liberté avec les lettres. Celles-ci peuvent être les abréviations ou les initiales de mots tout autres, dont nous n'avons pas pour l'instant la clef.

* * *

C'est, à notre avis, autant aux formules talismaniques, magiques, mystiques, qu'aux légendes bibliques ou aux noms propres qu'il faut songer, en voulant interpréter ces inscriptions. On a reconnu maintes fois quelles ont surtout une signification prophylactique, comme les thèmes figurés qu'elles accompagnent, et que le répertoire auquel les artisans empruntent thèmes figurés et légendes est souvent encore celui du paganisme et de la magie antique. Nous l'avons prouvé une fois de plus en étudiant la croix-talisman de la cathédrale de Lausanne, du VIII^e s. environ apr. J. C., portant le mot Abra, Abraca, en diverses variantes ⁷⁴.

⁷⁴ *Genava*, XXII, 1944, 116.